

J'attends avec impatience ce que dira le premier ministre Bennett lorsqu'on lui apprendra que, par suite du refus du ministre à consulter son propre personnel à propos des calculs, la Colombie-Britannique ne reçoit que la moitié de ce qu'elle s'attendait à recevoir, c'est-à-dire \$2,800,000 au lieu de 5½ millions de dollars. Lorsque le ministre a dit hier soir qu'il n'avait induit personne en erreur, tout ce que je puis dire c'est que la population de la Colombie-Britannique qui a lu ces deux grands quotidiens,—et je présume qu'il en est de même des autres journaux de la Colombie-Britannique,—a certainement été induite en erreur au cours des trois derniers jours.

Il y a un autre point qui, je crois, est très intéressant; c'est celui qu'a soulevé l'un de mes amis de la Colombie-Britannique, l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M. Macdonald), lorsqu'il a commencé à analyser les chiffres du barème par habitant que le ministre a signalé à propos des calculs. Nous voyons que, d'après les chiffres du ministère des Finances, la Colombie-Britannique reçoit la moitié de ce que le ministre disait qu'elle recevrait; l'Île du Prince-Édouard ne reçoit rien et les autres provinces reçoivent davantage. Il y a 22 millions de plus pour l'Ontario et 17 millions de plus pour Québec. C'est deux fois par habitant, pour les provinces, ce qu'on donne à la Colombie-Britannique. Autrement dit, les riches s'enrichissent. Sans doute ne sommes-nous pas pauvres, mais nous avons tout de même droit à une augmentation égale à celle de l'Ontario ou du Québec.

Le ministre notait que la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard, eu égard à leurs problèmes particuliers,—l'Île du Prince-Édouard étant petite et la Colombie-Britannique ayant à résoudre des problèmes extrêmement difficiles du point de vue des transports et des communications, du point de vue de la construction routière, par exemple, à cause du caractère montagneux de sa topographie,—avaient reçu de l'ancien gouvernement libéral un traitement de faveur. Mais le traitement de faveur dont nous fait bénéficier actuellement le gouvernement conservateur est d'une tout autre sorte. Ne touchons-nous pas en effet la moitié seulement des suppléments par habitant qu'on verse à l'Ontario et au Québec?

Il va de soi que si le ministre des Finances et le premier ministre avaient effectivement tenu la deuxième conférence à laquelle s'attendaient certainement les dix premiers ministres en quittant Ottawa, on n'aurait pas commis cette erreur, parce que dès le moment où le ministre a communiqué ces calculs, les premiers ministres de l'Île du

Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique n'auraient pas manqué de dire: "Vous avez oublié la stabilisation." Voilà un des inconvénients de la législation par télégrammes. On se trouve ainsi à se priver de l'occasion de consulter les intéressés. J'espère que nous ne reverrons plus jamais de cette législation unilatérale par télégrammes envoyés aux provinces.

Ce qui étonne aussi, chez un ministre qui assume, somme toute, plus de responsabilité qu'aucun autre membre du cabinet sauf le premier ministre, c'est qu'il a fait une deuxième erreur dans le calcul des versements aux huit autres provinces, comme il l'a d'ailleurs expliqué allégrement avec une certaine insouciance aux députés lundi dernier. On a immédiatement relevé ce point à la Chambre et il lui a fallu expliquer son explication. Bien entendu il a alors été obligé de s'adresser aux fonctionnaires si compétents du ministère des Finances qui l'auraient d'ailleurs avisé correctement la première fois, je crois,—s'il s'était donné la peine de les consulter,—que les contribuables du Canada, qui paient leurs traitements, et les députés ont le droit d'assumer que les chiffres cités à la Chambre par le ministre des Finances sont exacts. En cas d'erreur, nous avons le droit de recevoir la bonne réponse dès la première, et non une seconde, explication, expliquant la première.

Cela soulève un autre point. Je commence à comprendre pourquoi le premier ministre a décidé qu'il n'y aurait pas de budget cet automne, en dépit de ce que le ministre des Finances avait allégrement promis en juin dernier. Un ministre capable de se tromper de 50 p. 100 à l'égard d'un versement de 5½ millions de dollars à la Colombie-Britannique commettrait une erreur de nature à renverser la nation sur un budget de 5½ milliards. Soit dit en passant, ce budget est le plus considérable de notre histoire et tout cela bien que le premier ministre ait promis que les torys réduiraient les dépenses d'un demi-milliard de dollars.

Je parlerai d'une particularité de cette proposition; c'est un point que le premier ministre a abordé à la conférence fédérale-provinciale et que le ministre des Finances a traité dans son discours. Mes collègues qui ont participé à ces négociations au cours d'années antérieures s'arrêteront aux autres particularités. Dans le discours que le ministre des Finances a prononcé au stade du projet de résolution, il a dit, comme on peut le voir en haut à la page 4036 du *hansard*, colonne de gauche, que cette mesure aiderait aux provinces à assurer l'emploi nécessaire cet hiver.

[L'hon. M. Sinclair.]